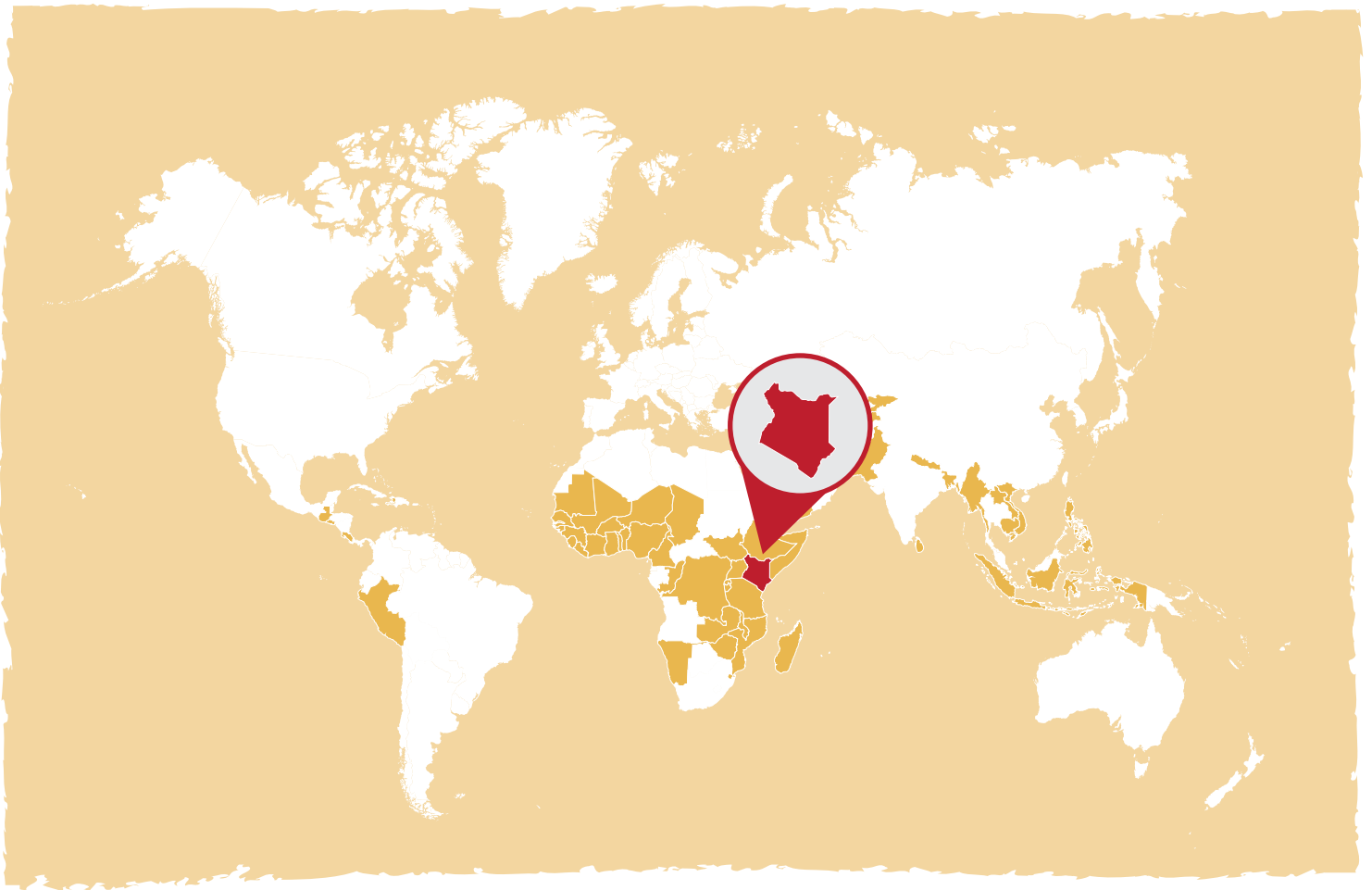


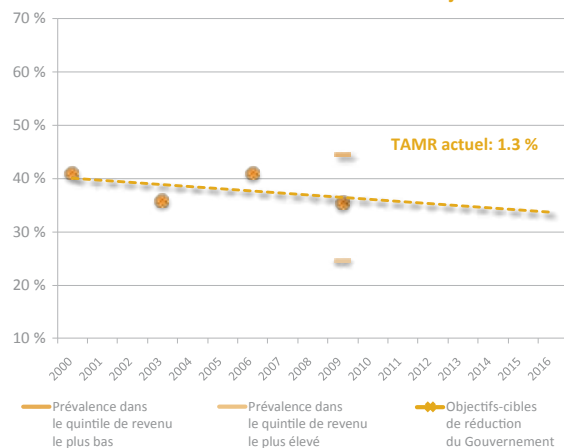
Kenya



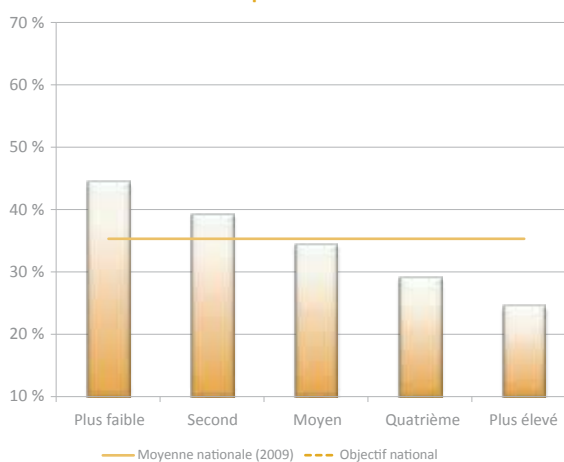
Date d'adhésion : août 2012

Données démographiques	
Population nationale (en millions en 2010)	40,9
Enfants de moins de 5 ans (en millions en 2010)	6,7
Adolescentes (15 à 19 ans) (en millions en 2010)	2,10
Nombre moyen de naissances (en millions en 2010)	1,50
Taux de croissance de la population (2010)	2,68 %
Indicateurs (EDS 2008-2009) des Cibles de Nutrition de l'OMS	
Faible poids de naissance	5,6 %
Allaitement maternel exclusif entre 0 et 5 mois	31,9 %
Retard de croissance chez les moins de cinq ans	35,2 %
Émaciation chez les moins de cinq ans	7,0 %
Surpoids chez les moins de cinq ans	5,0 %
Couverture des facteurs relatifs à nutrition	
Pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants	
Régime alimentaire minimum acceptable entre 6 et 23 mois	-
Diversité minimale du régime alimentaire entre 6 et 23 mois	-
Interventions pour prévenir les carences en vitamine et minéraux	
Supplémentation en zinc contre la diarrhée (Enfants de moins de cinq ans)	0,2 %
Femmes enceintes ayant fait quatre ou plus de consultations prénatales	47,1 %
Supplémentation en vitamine A (6 à 59 mois)	66,0 %
Ménages consommant le sel adéquatement iodé	97,7 %
Responsabilisation de la femme	
Alphabétisation des femmes	84,9 %
Taux d'emploi féminin	55,4 %
Âge médian au premier mariage	20
Accès au personnel qualifié pour l'accouchement	43,8 %
Femmes ayant eu un enfant avant l'âge de 18 ans	17,7 %
Taux de fécondité	4,8
Autres indicateurs pertinents de nutrition	
Taux d'urbanisation	23,34 %
Part de revenu détenue par les 20 % de la tranche la plus inférieure	4,84 %
Calories par habitant par jour (kcal / habitant / jour)	2.049,4
Énergie provenant d'aliments autres que les aliments de première nécessité	41,78 %
Disponibilité du fer de source animale (mg / habitant / jour)	1,5
Accès aux infrastructures sanitaires améliorées	24,3 %
Défécation en plein air	14,5 %
Accès aux sources améliorées d'eau potable	60,2 %
Accès au branchement d'eau courante domestique	7,5 %
Eau de surface comme source d'eau de boisson	25,6 %
PIB par habitant (\$ US courants, 2013)	994,00
Exportations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)	1,29
Importations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)	0,33

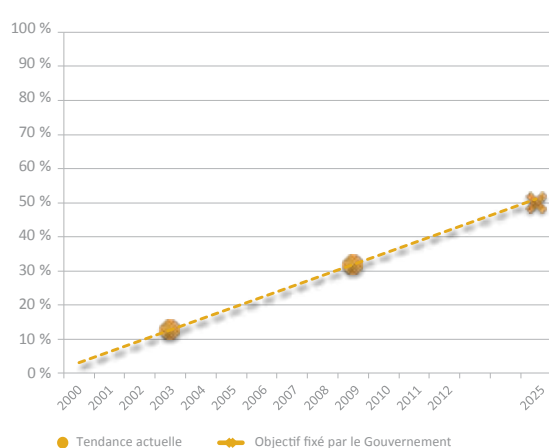
Tendance relative au retard de croissance et objectifs-cibles



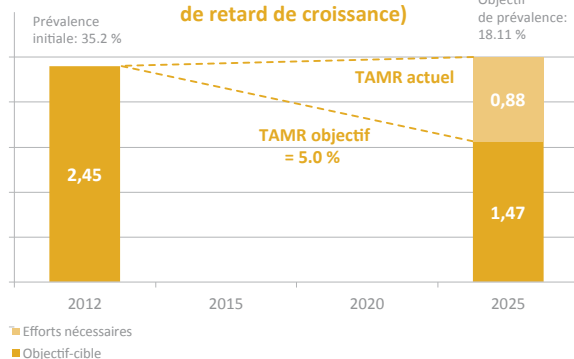
Répartition du retard de croissance dans tous les quintiles de richesse



Tendance relative au taux d'allaitement maternel exclusif



Objectif-cible de réduction du retard de croissance (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance)



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le comité interinstitutions de coordination de la nutrition (CNAC), présidé par le ministère de la Santé et le Point focal SUN du Gouvernement, comprend cinq ministères, des agences des Nations Unies, la société civile et les institutions académiques et sert actuellement de plate-forme multi-acteurs. Il approuve les politiques et les stratégies en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et mobilise les ressources. Le CNAC est soutenu par une équipe SUN de coordination composée de neuf ministères (agriculture, élevage, pêche, éducation, commerce, égalité des sexes, protection sociale, finances, planification et Vision 2030). Ces ministères ont adhéré à la politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle du Kenya. Cependant, ces structures sont reconnues comme n'étant pas pleinement opérationnelles et pour cette raison, il est proposé que le Comité national d'orientation pour la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que son secrétariat soient hébergés au sein du ministère de la Dévolution et de la planification et qu'ils impliquent de nouveaux secteurs.

Une réalisation clé du Réseau du système des Nations Unies est l'intégration de la nutrition dans l'UNDAF 2014 - 2018. Les activités prévues comprennent la mobilisation des agences des Nations Unies qui contribuent à la nutrition ; l'identification des programmes financés par les Nations Unies, le plaidoyer pour la nutrition et l'identification des grands contributeurs du Mouvement SUN.

Une Alliance de la société civile était créée en novembre 2013, avec l'élection d'un comité d'orientation. Il compte actuellement 30 membres dont des ONG nationales et internationales. Son principal objectif est de tenir le Gouvernement redevable et d'impliquer les OSC en fournissant des orientations techniques pour la prestation des services de nutrition. Le plan de travail pour 2014 comprend également des actions de plaidoyer et de communication ainsi que la cartographie des activités des parties prenantes de la société civile. Le Réseau des donateurs était mis en place en juillet 2013 et les discussions pour la mise en place d'une plate-forme académique (à travers la redynamisation du groupe de travail inter-universitaire du Kenya) et d'un réseau du secteur privé sont en cours.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Le pays a élaboré un plan d'action national pour la nutrition 2012 - 2017 (NNAP) qui couvre 11 objectifs stratégiques axés sur les interventions nutritionnelles à fort impact, la prévention et la prise en charge des maladies non transmissibles, du surpoids et de l'obésité, et sert de cadre commun de résultats. Il contient un cadre spécifique de suivi et d'évaluation des activités contribuant à la nutrition ; 66 % des comités ont développé leurs plans d'action en matière de nutrition et des bureaux de coordination de la nutrition ont été mis en place dans certaines régions et le personnel en cours de certification après une formation conjointe des ministères de l'Agriculture et de la Santé. Le code de conduite interdit aux donateurs de financer les parties prenantes qui ne s'alignent pas sur le cadre commun.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent

La politique nationale de sécurité alimentaire et de nutrition (2012) et le Plan d'action national de la nutrition (2012 - 2017) sont identifiés comme des priorités pour les ministères de l'Agriculture et de la Santé. Ceux-ci ont conduit à l'intégration de la nutrition dans le plan de développement 2013 - 2014 de la santé et la stratégie de développement du secteur agricole de 2010 à 2015. Les interventions contribuant à la nutrition sont abordées dans la stratégie nationale de développement et de réduction de la pauvreté (Kenya VISION 2030), la stratégie économique pour la création des richesses et des emplois (2003), l'éducation (politique nationale de santé scolaire 2009) et la protection sociale (politique nationale de protection sociale 2012), la stratégie de nutrition maternelle, néonatale et infantile ainsi que le Plan d'accélération de la réduction de l'anémie par la supplémentation en fer et en acide folique pour les femmes enceintes et allaitantes. La législation pertinente sur la nutrition comprend la loi sur le contrôle des substituts du lait maternel (2012), et l'enrichissement du sel, des huiles et autres graisses et des céréales (maïs et blé) en aliments nutritifs en vertu de la loi sur les aliments, les médicaments et les substances chimiques (2012). La durée du congé de maternité est de 3 mois. On estime qu'il y a une possibilité d'élaborer un document complet qui favoriserait les liens entre ces politiques.

Suivre le financement et mobiliser les ressources

Le NNAP chiffré a été examiné et analysé par une équipe d'experts internationaux et estimé à 70 milliards de Ksh (824 millions de dollars E-U) pour 5 ans. Les allocations budgétaires du Gouvernement et de la société civile pour la nutrition ont augmenté. Le ministère de l'égalité a mis en place une ligne budgétaire spécifique pour la nutrition communautaire et le plaidoyer est en cours pour obtenir des comités qu'ils engagent des fonds. Un système de suivi financier pour les activités de nutrition est en cours d'élaboration tandis que les donateurs vont bientôt commencer à cartographier leurs contributions. Le Ministère britannique du Développement international (DFID) a engagé (2,29 milliards de Ksh) pour aider au renforcement de la nutrition dans trois comités pendant qu'un financement pluriannuel pour le secteur de la nutrition sera fourni par l'UE (projet SHARE).

Progrès réalisés dans les quatre processus SUN Kenya

Notation des marqueurs de progrès 2013¹ et 2014²

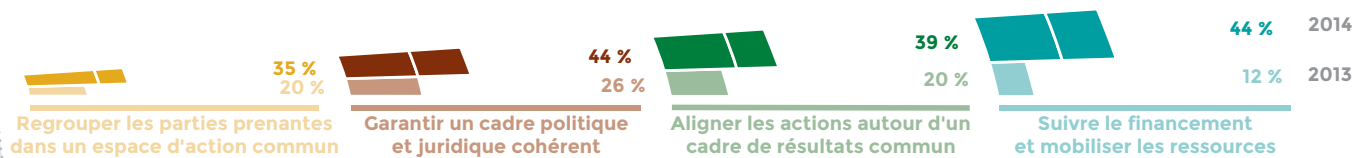
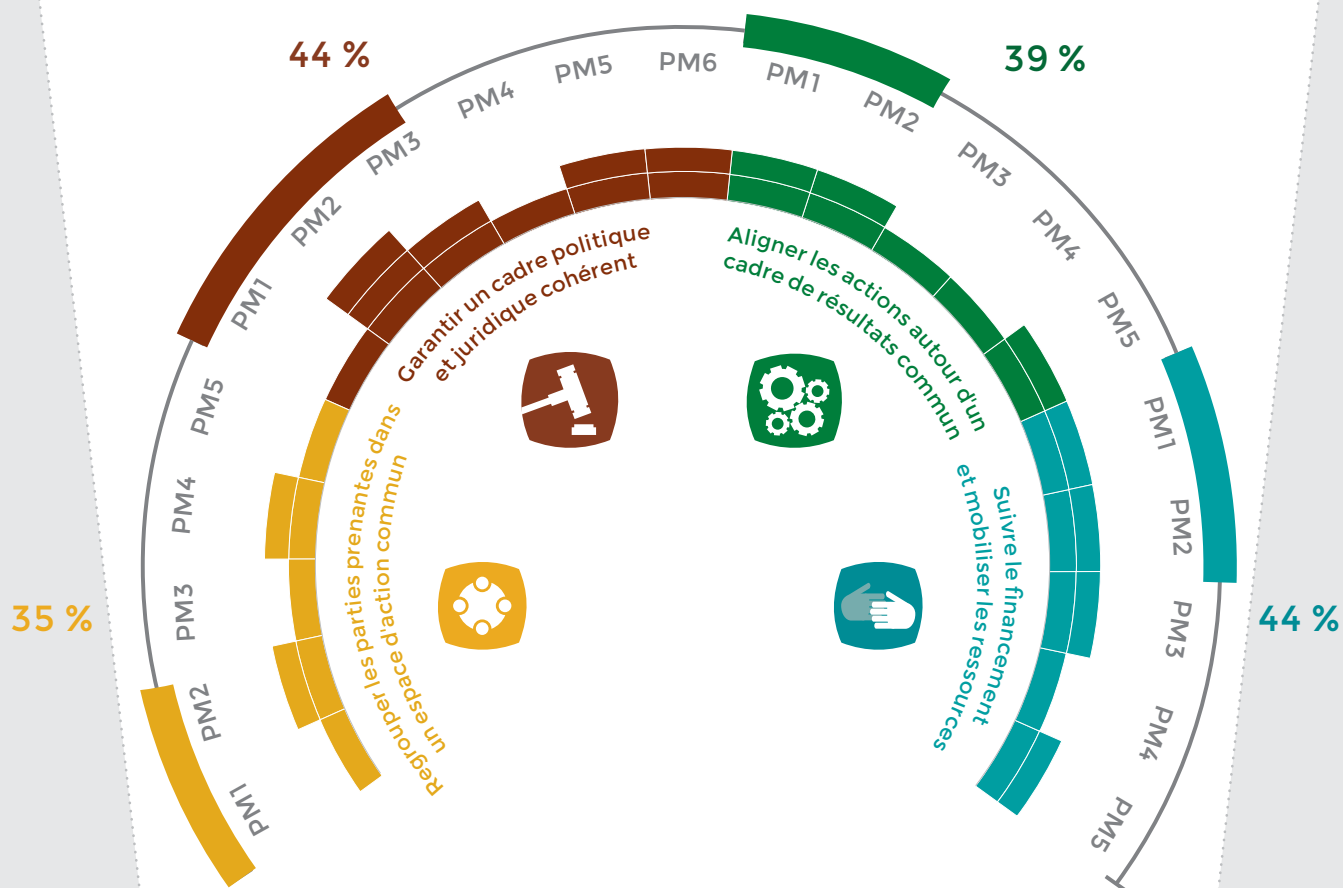


Tableau de bord des marqueurs de progrès 2014

Niveau de préparation



¹Évaluation externe par le Secrétariat du Mouvement SUN
²Évaluation interne par un exercice national d'auto-évaluation